

EU 178

La traçabilité permanente de lots selon la directive européenne 178/2002

enregistrement
des informations

documentation
des informations

créer la
transparence

traçabilité des
lots

Quel est le sens de la directive EU 178/2002 ?

En raison de plusieurs scandales alimentaires ces dernières années, le Parlement Européen et le Conseil ont voté le règlement n° 178/2002 le 28 janvier 2002 qui fait partie du General Food Law (GFL). Il règle

- les principes généraux et les exigences du droit alimentaire
- l'établissement d'une autorité européenne pour la sécurité du secteur alimentaire ainsi que

- la définition de procédures pour la sécurité alimentaire. La directive est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

Conseils et Service

Quant à votre installation de production, AZO CONTROLS

- analyse l'ensemble de vos équipements et systèmes
- vous soutient pour la définition de vos objectifs et l'enregistrement de l'état actuel et de l'état prévu
- vous donne des conseils pour la réalisation

- optimise votre production à l'aide de composants Kastor selon la directive EU 178 ou grâce à des modules PIAA pour obtenir une traçabilité complète, une documentation entière ainsi que l'archivage nécessaire à long terme.

LA INNOVATION



Les notions

- Tracking / suivi : détermination de l'état actuel d'un lot (informations de route, informations d'état, etc.)
- Tracing / traçabilité : reconstruction des étapes de la fabrication d'un produit grâce à l'historique complète des lots (actions de rappel, assurance de la qualité)
- Upstream-Tracking : suivi du fournisseur jusqu'à sa propre entreprise
- Upstream-Tracing : suivi de sa propre entreprise au fournisseur

- Downstream-Tracking : suivi de sa propre entreprise jusqu'au client

Les secteurs concernés

- Libre circulation d'aliments comestibles et sûrs
- Eau potable et additifs
- Aliments pour animaux d'élevage qui sont destinés à la production de denrées alimentaires

- Directives pour matériaux et objets qui entrent en contact avec des denrées alimentaires
- Suivi de toutes les étapes de l'étable, le pâturage, la ferme, la production artisanale ou industrielle, la logistique, le commerce de gros, le commerce de détail jusqu'à la table

AZO.®

Le Tracking – Tracing

- Comprend tous les participants de la chaîne de production et de logistique
- Chaque exploitant du secteur alimentaire et du secteur de l'alimentation animale dans la chaîne doit installer des procédures et des systèmes permettant d'identifier incontestablement et de manière univoque à tout moment tous les fournisseurs des produits finis
- Documentation pertinente et marquage suffisant des denrées alimentaires et des aliments pour animaux
- Obligation de la part des entreprises concernées de retirer sans délai les denrées alimentaires et les aliments pour animaux et d'en informer les autorités compétentes dès qu'on constate ou soupçonne la non conformité aux exigences des denrées alimentaires ou d'aliments pour animaux
- Plus on limite et identifie précisément les produits concernés par les systèmes et les procédures de la traçabilité, plus il est simple de prendre des mesures en cas d'urgence pour une action de rappel.

Les obligations des exploitants du secteur alimentaire et du secteur de l'alimentation animale

- Identification et documentation des fournisseurs
- Identification et documentation des clients (s'il s'agit d'entreprises)
- Installation de systèmes et de procédures appropriés à cet effet
- Information des autorités compétentes, à la demande de celles-ci.
- Observations des prescriptions légales de documentation et de marquage

Les mesures volontaires et supplémentaires de traçabilité pour limiter les dommages

- Suivi interne de lots
- Organisation de la traçabilité à travers les différentes étapes
- Exploitation de programmes informatiques, support de codes EAN

mais

- Sélection selon les risques et les coûts est nécessaire
- Viabilité partiellement limitée
- Evaluation d'un rapport adéquat entre le coût et l'efficacité

Le déroulement du projet pour l'introduction d'un système de traçabilité

- Objectifs
- Définition de l'état désiré
- Analyse de l'état actuel
- Détermination des besoins
- Détermination des mesures nécessaires
- Introduction des mesures nécessaires

Les données qui assurent la traçabilité

- Bons de commandes, bons de livraisons
- Programmes de production (quantités, Bags)
- Spécifications des produits (carte de produit)
- Marquage des lots (directive de marquage de lots 89/396/EWG)
- Marquage des denrées alimentaires (directive d'étiquetage 2000/13/EG)
- Date limite de vente
- Marquages de Bags
- Enregistrements de la production
- Enregistrements continus de l'assurance de la qualité
- Bon de livraison, feuilles d'accompagnement des marchandises
- Planning des tournées préparation des commandes pour l'expédition
- Etiquettes de transport (numéros de palettes, EAN 128)
- Systèmes d'assurance qualité (documentation de preuve, évaluation de fournisseurs, rapports d'audit)
- Pièces comptables (systèmes de mouvements des marchandises, organisation d'approvisionnement)

Les avantages

Transparence des informations

- Fonctions de contrôle
- Commande des capacités
- Calcul de la marge des clients

Optimisation des structures et des processus

- Qualité de la préparation des commandes pour l'expédition et qualité de chargement
- Circulation de matériel et placement des produits
- Optimisation des stocks
- Augmentation de la productivité
- Augmentation de la qualité des livraisons

Effets supplémentaires

- Fidélisation de la clientèle
- Gestion de crise
- Confiance
- Avantages concurrentiels

